



COMMUNIQUE POUR LES MEDIAS

8 février 2013

Campus du Pôle EPFL et de la HES-SO Valais Lancement du concours d'architecture

(IVS).- Le futur campus du « Pôle EPFL Valais Wallis » intégrant un secteur start-up-innovation et à terme la HES-SO Valais, sera implanté au sud de la gare de Sion. L'annonce de lancement du concours d'architecture paraît au BO du 8 février 2013. Ce projet est appelé à modifier en profondeur la dynamique sociale et économique du canton et de la ville de Sion. Les projets remis seront jugés en juin 2013. L'EPFL pourra ainsi s'installer dès 2014 alors que le transfert de la HES-SO Valais, domaine des sciences de l'ingénieur, interviendra ultérieurement.

Le Valais, l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et la ville de Sion unissent leurs forces dans le cadre de l'implantation scientifique et académique permanente de l'EPFL dans le canton. Une convention a été signée entre le Conseil d'Etat et la présidence de l'EPFL le 19 décembre 2012. Le message à l'intention du Grand Conseil est en cours de préparation. Il sera présenté en juin de cette année. Le coût du projet pour cette phase, estimé à ce jour à 130 millions, sera réparti entre les différents partenaires. Ce projet va se développer en plusieurs phases pour former à terme un réseau de recherche et formation comprenant plusieurs pôles, chacun bénéficiant des synergies avec son environnement direct. Ce concours concerne le pôle situé à proximité directe de la gare CFF. Il doit être compris comme la première pièce d'un projet global comprenant également les Pôles Santé et Grande Hydraulique, ceux-ci feront l'objet de processus de planification propres courant 2013.

Le site universitaire prendra ses quartiers à la rue de l'industrie, à proximité immédiate de la gare. Ce projet global de grande ampleur se concrétisera par étapes successives. Ce concours d'architecture devra imaginer comment :

- **intégrer l'immeuble abritant actuellement l'Espace Création** dans le futur campus pour permettre l'installation de l'EPFL dès 2014 ;
- **construire de nouveaux bâtiments** qui accueilleront la HES-SO Valais domaine des sciences de l'ingénieur (actuellement au nord de la ville). Ces entités seront imbriquées de manière fonctionnelle et architecturale, afin de favoriser la collaboration entre les deux institutions. Les bâtiments accueilleront également un secteur « startup / innovation » ;
- **envisager des étapes ultérieures de développement du campus**, grâce à la réaffectation du quartier, pour de futures extensions de l'EPFL, de la HES-SO ou encore de startups.



La mission assignée aux compétiteurs ne sera pas simplement celle de concevoir des locaux adéquats et fonctionnels. Les architectes en lice devront imaginer un campus symbolisant l'ambition d'innovation qui anime notre canton. Ils devront s'inscrire dans le plan d'urbanisme dit de « la ville du 21^e siècle » au sein de laquelle ce campus fera office de nœud de communication. Les architectes devront donc imaginer des bâtiments ouverts en forme d'interface entre la ville, la formation et la recherche, le tout au cœur du Valais, à 30 minutes de Brigue et de Monthey et à 10 minutes de la HES-SO de Sierre.

Les résultats du concours d'architecture seront connus en juin 2013. Le jury est notamment composé d'une délégation du Conseil d'Etat, de la direction de l'EPFL, de la Présidence de la ville de Sion, de la HES-SO Valais ainsi que d'architectes de renom tels Dominique Perrault, Andréa Bassi, Willi Frei ou encore Patrick Devanthéry.

Personnes de contact :

Jean-Claude Villettaz, conseiller recherche et innovation (DECS) 027 606 86 00

Olivier Galletti, architecte cantonal - 027 / 60 6 38 05